

# PAMO : PROGRAMMATION ARCHITECTURALE



**Formation animée par**  
Coordonnée par Nathalie  
BONNEVIDE  
(9 Intervenants)

**MODALITÉS D'ÉVALUATION :**  
L'évaluation des stagiaires se fera  
par l'élaboration, en équipe, d'un  
préprogramme à partir d'un sujet  
concret

**TARIF : 4100€ HT**

**PRÉREQUIS :**  
Admission à la formation sur  
candidature  
Il est nécessaire pour suivre  
cette formation de nous faire  
parvenir votre CV et lettre de  
motivation afin qu'ils soient  
étudiés par le jury pour  
valider votre candidature.

**PUBLIC CIBLE :**  
Professionnels intervenants  
sur le cadre bâti (avec 4  
années au moins de pratique)  
et souhaitant assurer des  
missions en programmation  
architecturale.

**NOMBRE DE JOURS/  
HEURES :**  
17 jours/  
119 heures

## LES MÉTHODES MOBILISÉES

Cette formation comporte des  
enseignements  
méthodologiques, des études  
de cas et des analyses de  
programmes. leurs exigences  
en terme d'expertise et de  
conseil, et à maîtriser la  
production de documents de  
programmation nécessaires au  
maître d'œuvre pour élaborer  
un projet conforme aux  
attentes et objectifs du maître  
d'ouvrage.

L'enseignement sera réparti  
en 17 journées, à raison de  
deux jours par quinzaine, soit  
un total de 119 heures.

## CONTEXTE

Les fonctions essentielles de la maîtrise d'ouvrage et ses responsabilités ont été définies par la loi du 12 juillet 1985 sur la maîtrise d'ouvrage publique.

Par contrecoup, la maîtrise d'ouvrage privée développe, elle aussi, une plus grande rigueur dans la phase amont de ses projets.

**Cette formation prend principalement appui sur cette loi qui légitime le travail programmatique et donne un statut à la profession de programmiste. Cette formation se fonde donc sur un cadre juridique et sur un statut professionnel.**

Parmi les responsabilités inaliénables, celle consistant à définir sans équivoque le programme architectural, **a conduit la maîtrise d'ouvrage à compléter les approches juridiques, administratives et financières, par des exigences à caractères urbanistique, architectural et technique.** Ainsi, les spécificités des espaces architecturaux dans la formulation de la commande envers la maîtrise d'œuvre, constituent **une part essentielle des données programmatiques.**

Du même coup, de nouveaux professionnels, et particulièrement ceux formés à l'architecture, trouvent leur place dans des équipes de programmation préexistantes ou bien sont conduits à en créer de nouvelles, en raison d'un accroissement régulier des demandes émanant de secteurs de la maîtrise d'ouvrage.

**L'ouverture de la maîtrise d'ouvrage à ces nouvelles catégories de professionnels, dans les fonctions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, missions de formulation du programme, mais aussi d'organisation financière et technique, entraîne des redistributions et des reclassements professionnels dont la montée en puissance est perceptible ces dix dernières années.**

Il s'agit pour les stagiaires d'approfondir leur connaissance de la maîtrise d'ouvrage, d'aborder et de confronter les problématiques diverses de la programmation et de prendre du recul théorique et critique sur les méthodes utilisées, afin d'être à même de pratiquer cette discipline dans de bonnes conditions

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

- D'aborder les savoirs théoriques et techniques,
- D'engager des savoir-faire et d'ouvrir le champ des compréhensions et du dialogue entre la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre d'une part, ainsi qu'avec les futurs exploitants et usagers d'autre part;
- De prendre connaissance de l'ensemble de la chaîne de décisions, depuis la première initiative de la maîtrise d'ouvrage, jusqu'à la mise en service des bâtiments et des espaces.

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

**Au terme de la formation, les apprenants seront capables de :**

- Définir les besoins et contraintes du maître d'ouvrage dans le cadre d'un projet de réhabilitation ou de construction
- Réaliser une évaluation d'usage d'un bâtiment en service,
- Évaluer les conditions de faisabilité du projet de réhabilitation ou de construction
- Élaborer le cahier des charges précis et structuré du projet de construction,
- Préparer une consultation de concepteurs
- Évaluer les propositions des concepteurs par rapport aux intentions de programme.

# PROGRAMME FORMATION

SEANCE	DATE	SEQUENCE	INTERVENANTS	THEMES
Séquence 1 : Introduction : Appréhender la démarche de programmation dans son ensemble				
Séance 1	11/09	Matin	Nathalie BONNEVIDE	Présentation du stage, objectifs, enjeux et déroulement
		Après midi	Nathalie BONNEVIDE	La démarche programmatique : enjeux, acteurs et processus
Séance 2	12/09	Journée	Jodelle ZETLAOUI-LÉGER	Concertation / participation : intégration dans le processus de programmation
Séquence 2 : Les fondamentaux de la méthode : Etablir la commande de la maîtrise d'ouvrage				
Séance 3	02/10	Matin	Nathalie BONNEVIDE	Associer les utilisateurs à l'évaluation des besoins : prospective et outils de collaboration
		Après midi	Jodelle ZETLAOUI-LÉGER	Recueillir les attentes : outils et méthodes d'enquêtes
Séance 4	03/10	Matin	Jodelle ZETLAOUI-LÉGER	Evaluer l'existant
		Après midi		TD : Cas pratique sur un équipement
Séance 5	16/10	Journée	Nathalie BONNEVIDE	Hierarchiser les besoins : fonctions / activités / locaux – évaluer les surfaces
Séance 6	17/10	Matin	Nathalie BONNEVIDE	Adapter la programmation aux conditions de faisabilité
		Après midi	Adrien BON	Evaluer l'enveloppe financière prévisionnelle en phase pré-programme
Séquence 3 : Transmettre et suivre la commande de la maîtrise d'ouvrage				
Séance 7	06/11	Matin	Nathalie BONNEVIDE	Transcrire la commande auprès de la maîtrise d'œuvre : le programme
		Après midi	A préciser	Intégrer les impératifs du développement durable à la programmation
Séance 9	07/11	Journée	Matias COHEN	La méthode d'adéquation programme/conception
Séance 8	19/11	Journée	Matthieu BLOSSIER	Procédures de recrutement d'une maîtrise d'œuvre : quelles alternatives ?

SÉANCE	DATE	SEQUENCE	INTERVENANTS	THEMES
Séquence 4 : Dérouler la méthode sur un cas pratique (en groupe)				
Séance 10	20/11	Matin	Matias COHEN	Présentation du sujet d'étude (enjeux, objectifs, structure), analyse de la commande, contenu...
		Après midi	Jodelle ZETLAOUI LEGER et Matias COHEN	Préparation de la visite et des entretiens
Séance 11	21/11	Journée	Matias COHEN	Etude / Atelier 1 : visite
Séance 12	10/12	Journée	Matias COHEN	Etude / Atelier 2
Séance 13	11/12	Journée	Matias COHEN	Etude / Atelier 3
Séance 14	12/12	Matin	NB et Matias COHEN	Fabrication du dossier d'étude / Préparation de l'oral
		Après midi	NB et Matias COHEN	Rendu / Jury
Séquence 5 : Programmation et enjeux contemporains				
Séance 15	07/01	Matin	José CUBA SEGURA	Rôle de l'AMO programmation dans la démarche BIM
		Après midi	Jodelle ZETLAOUI- LÉGER	Evolution de la pratique de la programmation et des jeux d'acteurs : ingénierie privée / ingénierie publique, ingénierie collaborative
Séance 16	08/01	Journée	Jacques CABANIEU	Loi MOP commentée
Séquence 6 : Clôture : Evaluation de la session				
Séance 17	09/01	Matin	Nathalie BONNEVIDE	Portrait de la profession en France et des instances de représentation
		Après midi	Nathalie BONNEVIDE	Retour sur la méthode à travers un exercice d'AO Tour de table final / Clôture de la session



« Ce label est décerné par la Branche architecture.  
 Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en oeuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

**100%**  
**des stagiaires**  
**recommandent**  
**cette formation en**  
**2024**

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO. Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.